

CONCOURS & EXAMENS PROFESSIONNELS AVEC LA PRÉINSCRIPTION EN LIGNE SOYEZ GAGNANT SUR TOUTE LA LIGNE

SIMPLICITE
RAPIDITE
ACCESSIBILITE 24h/24
ET 7j/7

SECURITÉ
TRAÇABILITÉ
SUIVI INSTANTANÉ
DE VOTRE INSCRIPTION

DÉMARCHE ÉCO-
RESPONSABLE :
- DEPLACEMENT LIMITÉ
- RÉDUCTION DES COÛTS

1^{ère} ETAPE

LA PRÉINSCRIPTION EN LIGNE

A UN CONCOURS OU EXAMEN PROFESSIONNEL

LES OUTILS

Matériel : 1 ordinateur (+ internet) + 1 imprimante

Navigateur : Chrome ou Firefox

Logiciel : Adobe Reader (PDF)



Se connecter au site www.cdgreunion.fr

**Rubrique concours et examens –
inscriptions & résultats**



**Choisir le concours
ou l'examen professionnel concerné
dans le bloc « inscriptions ouvertes »**

Cliquer sur « se préinscrire »



Centre de Gestion de La Réunion
CONCOURS & EXAMEN PROFESSIONNEL

Listes d'aptitude

Espace candidat

Informations

Adjoint technique principal de 2ème classe DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT (Concours)
Les résultats d'admission sont en ligne depuis le 10 septembre 2024.

Rédacteur Principal de 1ère et 2ème cl (Examens professionnels)
Les convocations sont disponibles dans l'espace candidat

Animateur Principal de 1ère et 2ème cl (Examens professionnels)
Les convocations sont disponibles dans l'espace candidat

Ingénieur territorial (Examen professionnel)
Les résultats d'admissibilité seront mis en ligne à compter du 1er octobre 2024.

Adjoint technique principal de 2ème classe (Concours) : Les épreuves d'admission se dérouleront courant du premier semestre 2025. Les dates précises seront communiquées ultérieurement.

Calendrier 2025-2026-2027
Le calendrier 2025 est d'ores et déjà disponible sur notre site internet. Les calendriers 2026 et 2027 seront publiés au plus tard au mois de novembre 2024.

Derniers résultats

INSCRIPTIONS OUVERTES 1

ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES (CONCOURS externe - interne - 3ème concours)

Concours | Culture

Session 2025

Pré-inscriptions ouvertes du 10/09/2024 au 16/10/2024 - Dossier à renvoyer avant le 24/10/2024

Les épreuves d'admissibilité se dérouleront à compter du 15 mai 2025.

- Télécharger la brochure
- Télécharger l'arrêté d'ouverture
- Règlement des concours et examens professionnels
- Notice de préinscription A LIRE IMPERATIVEMENT AVA...
- Certificat médical et liste des médecins agréés - ..
- Note de cadrage - Epreuve de Note (externe-interne..
- Note de cadrage - Epreuve de Questionnaire (extern..
- Note de cadrage - Entretien (externe-interne-3ème ..
- Note de cadrage - Epreuve écrite facultative de la..
- Note de cadrage - Epreuve orale facultative inform..

Se pré-inscrire

Cliquer sur « se préinscrire »

- Si votre choix se porte sur un **examen professionnel, vous rendre directement à la page 8.**
- Si votre choix se porte **sur un concours**, vous serez automatiquement redirigé sur le site « **concours-territorial** ». **Suivre les étapes ci-dessous.**
- **Choisir la spécialité que vous souhaitez puis cliquer sur « je valide »**

The screenshot shows the website interface for 'concours-territorial.fr'. The main navigation bar includes 'concours' and 'emploi' tabs, a search icon, and a 'MES INSCRIPTIONS' button. The page title is 'Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques' with a sub-header 'Session 2025'. A modal window titled 'Sélectionnez une spécialité' is open, displaying a dropdown menu for 'Spécialité' and buttons for 'JE VALIDE' and 'ANNULER'. The background content is dimmed, showing a list of organizing centers and a sidebar for 'Portail emploi-territorial' with 233 job offers.

- Choisir votre Centre de Gestion (ex : « Centre de Gestion de La Réunion (974) »)
et cliquer sur « **s'inscrire** »

The screenshot shows the 'concours-territorial.fr' website interface. At the top, there is a navigation bar with the logo 'concours-territorial.fr' on the left, a help icon '?' in the center, and a red button labeled 'MES INSCRIPTIONS' on the right. Below the navigation bar, a list of management centers is displayed, each with a radio button for selection. The selected center, 'Centre de Gestion de La Réunion (974)', is highlighted with a red border and has a red 'S'inscrire' button next to it. Each entry includes a logo, the center name, the number of departments, and the available competition routes (Voies).

Centre de Gestion	Voies	Statut
	Voies: EXTERNE, INTERNE, TROISIEME CONCOURS	<input checked="" type="radio"/>
	Voies: EXTERNE, INTERNE, TROISIEME CONCOURS	<input type="radio"/>
	Voies: EXTERNE, INTERNE, TROISIEME CONCOURS	<input type="radio"/>
	Voies: EXTERNE, INTERNE, TROISIEME CONCOURS	<input type="radio"/>
	Voies: EXTERNE, INTERNE, TROISIEME CONCOURS	<input type="radio"/>

- Choisir la voie de concours souhaitée (interne – externe – 3^{ème} concours) puis cliquer sur « je valide »

Je choisis une voie d'accès

EXTERNE
Ouvert aux candidats remplissant les conditions générales de recrutement dans la fonction publique.
 Les candidats au concours doivent être titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme homologué au niveau IV ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le **décret n°2007-196 du 13 février 2007**, correspondant à l'une des spécialités suivantes : archives, bibliothèques, documentation ou musées).

INTERNE
Ouvert aux fonctionnaires et agents de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'**article L.5 du code général de la fonction publique**, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.

Ce concours interne est également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement d'un État membre de la communauté européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen autre que la France dont les missions sont comparables à celles des administrations et des établissements publics dans lesquels les fonctionnaires civils mentionnés aux **articles L.2 et L.6 du code général de la fonction publique** exercent leurs fonctions, et qui ont, le cas échéant, reçu dans l'un de ces États, une formation équivalente à celle requise par les statuts particuliers pour l'accès au cadre d'emplois.

TROISIEME CONCOURS
Ouvert aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée de 4 ans au moins :
○ d'une ou de plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature,
○ ou d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale
○ ou d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.
 La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public.

JE VALIDE **ANNULER**

- **Deux possibilités pour se connecter :**

1/ se connecter avec FranceConnect.

Cliquer sur « s'identifier avec FranceConnect » - choisir « impôt » - ou « Ameli » ou autres Entrer identifiant et mot de passe

OU

2/ se connecter avec votre compte « Concours-Territorial »

J'ai déjà un compte – Entrer identifiant et mot de passe

OU

Je n'ai pas de compte - Créer un compte – Remplir le formulaire – Ensuite, suivre la procédure
(Cliquer sur le lien reçu par mail de « concours-territorial.fr ») - Créer un mot de passe.

concours | emploi

concou-
territorial.fr

Accueil | Se connecter

Retour

Pour accéder à votre espace personnel, vous pouvez soit vous connecter avec FranceConnect, soit utiliser un compte spécifique Concours-Territorial.

Me connecter avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.

S'identifier avec FranceConnect

Une question sur FranceConnect?

ou

Me connecter avec mon compte Concours-Territorial

J'ai déjà un compte personnel

Courriel

Mot de passe

ME CONNECTER

Mot de passe oublié?

Je n'ai pas encore de compte personnel

CRÉER UN COMPTE

Restez connecté(e) | Contact | Infos pratiques

- Lire tous les documents en ligne.
- Puis cocher « j'atteste ... »
- Ensuite, cliquer sur « Continuer la préinscription »



Centre de Gestion de La Réunion
CONCOURS & EXAMEN PROFESSIONNEL

**ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES
(CONCOURS EXTERNE - INTERNE - 3ÈME CONCOURS) - SESSION 2025**

Concours **B** Culture

Les épreuves d'admissibilité se dérouleront à compter du 15 mai 2025.

- Télécharger la brochure
- Télécharger l'arrêté d'ouverture
- Règlement des concours et examens professionnels
- Notice de préinscription A LIRE IMPERATIVEMENT AVANT DE COMMENCER VOTRE PREINSCRIPTION
- Certificat médical et liste des médecins agréés - (pour les candidats en situation de handicap)
- Note de cadrage - Epreuve de Note (externe-interne-3ème concours)
- Note de cadrage - Epreuve de Questionnaire (externe)
- Note de cadrage - Entretien (externe-interne-3ème concours)
- Note de cadrage - Epreuve écrite facultative de langue
- Note de cadrage - Epreuve orale facultative informatique

ⓘ Avant de vous inscrire, vous devez IMPERATIVEMENT avoir pris connaissance des modalités d'inscription, de la brochure et du règlement général des concours et examens professionnels du CDG de La Réunion ?



J'atteste avoir pris connaissance des modalités d'inscription, de la brochure et du règlement général des concours et examens professionnels du CDG de La Réunion.

[< Retour](#)

[Continuer la préinscription >>](#)

- Compléter le formulaire

Centre de Gestion de La Réunion
CONCOURS & EXAMEN PROFESSIONNEL

PRÉ-INSCRIPTION ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHÈQUES (CONCOURS EXTERNE - INTERNE - 3ÈME CONCOURS) - SESSION 2025

Concours **B** Culture

Les préinscriptions du 10/09/2024 au 16/10/2024 sur Internet ne constituent pas une inscription définitive.
Le Centre de Gestion ne validera l'inscription qu'à réception, pendant la période d'inscription (du 10/09/2024 au 16/10/2024),
du dossier et de l'ensemble des pièces nécessaires.
Le dossier d'inscription est donc à retourner impérativement pour le 24/10/2024.

Les champs annotés d'une astérisque (*) doivent obligatoirement être remplis.

INFORMATIONS DE PRÉ-INSCRIPTION

Type de concours *: EXTERNE
Spécialité *: BIBLIOTHEQUE
Epreuve facultative :

ETAT CIVIL DU CANDIDAT

Genre *: Madame
Nom d'usage *: VITRY

Ex : Madame
Ex : DUPONT

Cliquer sur « Visualisation des éléments saisis »

DIVERS

Autorisez-vous la diffusion de mes coordonnées sur la liste des admis ? Oui Non

Aménagement travailleur handicapé : Cochez la case si vous souhaitez un aménagement

Tiers temps supplémentaire :

Particularité du support : ordi

Conditions matérielles spécifiques :

MOT DE PASSE

Mot de passe * :
Répéter le mot de passe * :

[« Retour](#) [Visualisation des éléments saisis »](#)

Centre de Gestion de La Réunion - Service Concours & Examens - concours@cdgreunion.fr
Mentions légales - Version 2024 - 243

Cocher les cases puis cliquer sur « validez, télécharger et imprimer le formulaire d'inscription »

EMPLOYEUR Nom : CDG Adresse : 5 Allée de la Piscine Code postal : 97400 Ville : SAINT-PIERRE
DIVERS Autorisez-vous la diffusion de mes coordonnées sur la liste des admis ? : Oui Aménagement travailleur handicapé : Oui Tiers temps supplémentaire : Non Particularité du support : ordi Conditions matérielles spécifiques :
MOT DE PASSE Mot de passe : ***** (12 caractères)
<input type="checkbox"/> Conformément à l'article 89 de la loi du 26 août 2019, j'atteste sur l'honneur ne pas être inscrit(e) à ce concours auprès d'un autre centre organisateur
<input type="checkbox"/> J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce formulaire
<input type="button" value="Retour"/> <input type="button" value="Valider, télécharger et imprimer le formulaire d'inscription"/>

Centre de Gestion de La Réunion - Service Concours & Examens - concours@cdgreunion.fr
Mentions légales - Version 2024 - 243

Suite à votre préinscription, votre « espace candidat » a été créé.

- Votre **login** correspond à votre **numéro de dossier d'inscription**.
- Votre **mot de passe** est celui que vous avez indiqué au niveau du **formulaire de préinscription**.



Centre de Gestion de La Réunion CONCOURS & EXAMEN PROFESSIONNEL

Listes d'aptitude

Espace candidat



Centre de Gestion de La Réunion INSCRIPTIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS

Déconnexion



Bonjour Mme Zaza VITRY,

Vous êtes pré-inscrite au concours 2025 Externe d'Assistant de conserv. du patri. et biblio., spécialité BIBLIOTHEQUE

Votre préinscription a été enregistrée, le Centre de Gestion est en attente de votre dossier. Vous devez envoyer impérativement votre dossier dans les délais impartis au CDG par le biais de votre "espace candidat" ou par la poste ou le déposer à l'accueil du CDG de la Réunion.

IMPORTANT : Veuillez noter les informations suivantes, elles vous seront utiles afin d'accéder par la suite à l'ensemble des services sécurisés

Votre login : **83025**
Votre mot de passe est celui que vous avez indiqué au niveau du formulaire de pré-inscription

Un mail de confirmation de pré-inscription vous sera adressé (dans un délai maximum de 24 heures) à l'adresse elisabeth.vitry@cdgreunion.fr

Vous pouvez récupérer votre dossier pdf de pré-inscription en cliquant sur l'icône ci-après

Cliquer sur le lien reçu par mail

Cliquer sur cette icône pour télécharger votre dossier d'inscription

Vous avez reçu un mail de confirmation de votre préinscription.

Cliquer sur le lien pour valider votre adresse mail.

Préinscription concours - Fonction Publique Territoriale

Boîte de réception

cdg97@agirhe-concours.fr

À moi

Bonjour XX XX,

Nous vous informons que votre préinscription EXTERNE ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES (CONCOURS externe - interne - 3ème concours) BIBLIOTHEQUE a bien été enregistrée.

ATTENTION ! L'envoi du dossier de préinscription est indispensable pour valider votre inscription et doit être fait au plus tard à la date limite de dépôt des dossiers.

Le dossier ainsi que les pièces justificatives doivent être déposés ou retournés :

- via votre « **espace candidat** » du logiciel de gestion des inscriptions au concours ou des examens professionnels du **Centre de Gestion de La Réunion** (www.cdgreunion.fr) en validant votre préinscription,
- ou via la voie postale (cachet de la poste faisant foi),
- ou directement à l'accueil du Centre de Gestion de La Réunion pendant les horaires d'ouverture.

Si vous n'avez pas encore imprimé ou enregistré votre dossier, vous pouvez retourner sur la page des préinscriptions et aller dans la partie "Espace candidat" avec les codes d'accès suivants : Code d'accès : 83025

Mot de passe : indiqué lors de votre pré-inscription.

En cas d'oubli, vous pouvez réinitialiser votre mot de passe en vous rendant à l'adresse suivante : [https://www.agirhe-](https://www.agirhe-concours.fr/index.aspx?dpt=97&aff=log&mdpoublie=true)

[concours.fr/index.aspx?dpt=97&aff=log&mdpoublie=true](https://www.agirhe-concours.fr/index.aspx?dpt=97&aff=log&mdpoublie=true). Afin de confirmer votre adresse email, merci de cliquer sur le lien suivant

: <https://www.agirhe-concours.fr/index.aspx?dpt=97&aff=log&canverif=NzI1ODI8RUxJU0FCRUxMRSBWSVRSWXxFbGlzYWJlbGxl&verifemail=true>.

Afin de confirmer votre adresse email, merci de cliquer sur le lien suivant : [https://www.agirhe-](https://www.agirhe-concours.fr/index.aspx?dpt=97&aff=log&canverif=ODMwMjV8VklUUll8WmF6YQ==&verifemail=true)
[concours.fr/index.aspx?dpt=97&aff=log&canverif=ODMwMjV8VklUUll8WmF6YQ==&verifemail=true](https://www.agirhe-concours.fr/index.aspx?dpt=97&aff=log&canverif=ODMwMjV8VklUUll8WmF6YQ==&verifemail=true)

**Cliquer sur le lien
reçu par mail**

2^{ème} ETAPE

LA TRANSMISSION DU DOSSIER AU CDG

Après avoir complété le dossier et réuni toutes les pièces justificatives, trois possibilités s'offrent à vous pour transmettre votre dossier au Centre de Gestion de La Réunion :

1/ EN LIGNE

« **L'ESPACE CANDIDAT** »
(<https://www.agirhe-concours.fr/?dep=97>)



OU

1/ Se rendre sur votre « Espace Candidat »
(site internet du CDG de La Réunion)

2/ Joindre les pièces à chaque onglet correspondant - en format PDF (ex : **diplômes – état de service...**)

(**Important** : scanner tous les documents de même nature (ex : *tous vos contrats = un seul document ou vos différents diplômes = un seul document*).

3/ VALIDER votre préinscription

(Cela signifie que le dépôt est effectif et que vous êtes réellement inscrit(e). Consulter votre « **espace candidat** » afin de visualiser le message suivant « votre dossier d'inscription a été reçu par le CDG, il est en cours d'instruction ».

4/ Suivre toutes les informations relatives à votre inscription sur votre « **Espace Candidat** ».

2/ LA VOIE POSTALE

(Cachet de la poste
faisant foi)



OU

Conseil : ne pas attendre le dernier moment pour poster le dossier

- S'assurer :

* du bon affranchissement de votre courrier

* et de la bonne date sur le cachet de départ du courrier (surtout si dernier jour de dépôt)

3/ L'ACCUEIL du Centre de Gestion



Conseil : ne pas attendre le dernier moment pour déposer votre dossier au CDG aux horaires d'ouverture

(du lundi au jeudi : 8h00 – 16h00 et le vendredi 8h00 – 15h00)

Adresse : 5, allée de la Piscine 97410 SAINT-PIERRE)

Un accusé de réception du dossier vous sera remis immédiatement.

3^{ème} ETAPE

COMMENT SUIVRE L'AVANCÉE DE VOTRE DOSSIER

Par l'accès à **votre « Espace Candidat »**

SE CONNECTER www.cdgreunion.fr
RUBRIQUE concours & examens
=> inscriptions et résultats
=> « Espace candidat »

Entrer votre numéro d'identifiant
(c'est-à-dire votre numéro de DOSSIER d'INSCRIPTION
(reçu par mail) Puis votre « mot de passe »

The screenshot shows the website interface for 'Centre de Gestion de la Réunion INSCRIPTIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS'. A green arrow points to a button labeled 'Espace candidat' in the top right corner. On the left, there is a 'Filtres' sidebar with various categories like 'Type', 'Concours', 'Catégorie', 'Filière', and 'Administration'. The main content area displays 'INSCRIPTIONS OUVERTES' for 'AGENT SOCIAL principal de 2ème classe' and 'EXAMEN PROFESSIONNEL'.

A snippet of a document titled 'FICHE D'INSCRIPTION' with the CDG logo. The number '82946' is visible in the top right corner of the snippet.

The screenshot shows the 'Identification' login form. A green instruction box says 'Pour les candidats : Indiquez votre numéro de dossier dans le champ identifiant.' The 'Identifiant / Numéro de dossier candidat' field contains the number '82946'. Below it is a 'Mot de passe' field. A green 'Connexion' button is at the bottom.

Vous avez oublié VOTRE MOT DE PASSE Comment faire ?

SE CONNECTER www.cdgreunion.fr
RUBRIQUE **Concours & Examens**
=> **inscriptions et résultats** => **Espace Candidat**

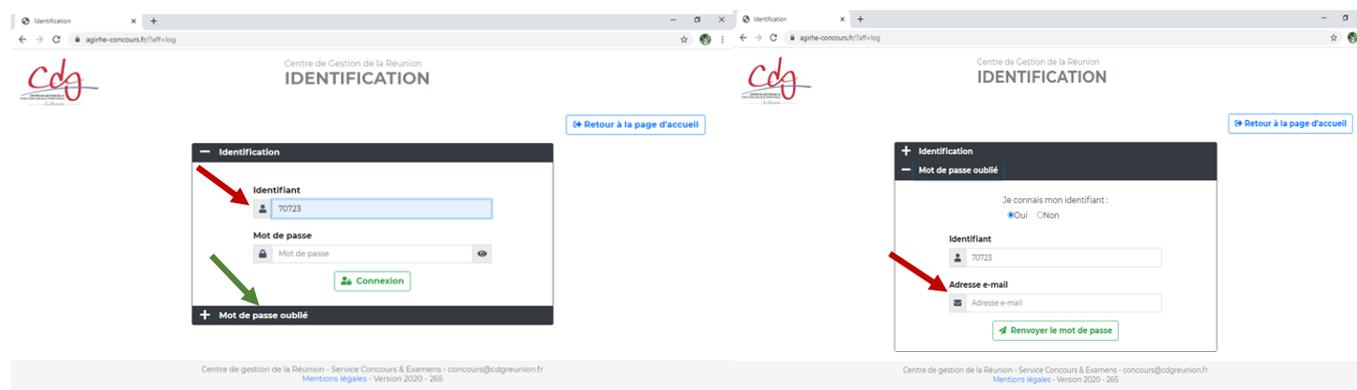
Entrer votre numéro d'identifiant

(c'est-à-dire le numéro de votre DOSSIER d'INSCRIPTION reçu par mail.

*SINON cocher **NON** à la question « je connais mon identifiant » - suivre les indications)*

Puis **cliquer sur** « mot de passe oublié »

Ensuite **entrer votre adresse mail** pour générer un mot de passe temporaire –
cliquer sur « renvoyer le mot de passe »



ENSUITE sur votre « **espace candidat** »

ENTRER votre **identifiant** (n° du dossier d'inscription)

PUIS le **mot de passe temporaire** (reçu par mail)

CLIQUER SUR CONNEXION

Nouvelle fenêtre apparaît.

Mettre :

- **votre mot de passe temporaire**
- **votre nouveau mot de passe**

Confirmer :

- **votre nouveau mot de passe**
- **puis VALIDER**

Ensuite sur **votre « espace candidat »**, **suivre les indications** => **valider votre email.**

(Etape IMPORTANTE pour suivre l'avancement de votre dossier).

A QUOI SERT VOTRE « **ESPACE CANDIDAT** » ?

Votre « espace candidat » vous permettra :

- de déposer votre dossier de préinscription ainsi que les pièces justificatives en validant votre préinscription.

*(« **VALIDER MA PREINSCRIPTION** » : cela signifie que le dépôt est effectif et que vous êtes réellement inscrit(e). Suite à cette validation, vous recevrez par mail **un accusé de clôture d'inscription**).*

– d'accéder au suivi de votre dossier,
(Dossier incomplet, dossier complet, dossier refusé...).

- de télécharger votre convocation, vos attestations de présence...,

- de consulter les résultats du concours ou de l'examen professionnel,

- de télécharger vos notifications de résultats.

Attention : Votre IDENTIFIANT et votre MOT DE PASSE sont à conserver tout au long du concours ou de l'examen professionnel.

QUE SIGNIFIE... ?

1/ « Votre préinscription a été enregistrée, le Centre de Gestion est en attente de votre dossier »
Vous devez envoyer impérativement votre dossier au CDG par le biais de votre « espace candidat » (www.cdgreunion.fr) ou par la poste, ou le déposer à l'accueil du CDG.

2/ « Dossier reçu en cours d'instruction »

Votre dossier a été reçu par le service concours et il est en cours de vérification.
Attention, l'instruction des dossiers peut durer plusieurs mois et débutera seulement après la clôture des inscriptions.

3/ « Dossier complet »

Votre inscription au concours ou à l'examen professionnel est validée.
Vous recevrez votre convocation au plus tard 15 jours avant le début de l'épreuve écrite.

4/ « Dossier incomplet : Manque... »

Vous recevrez un mail vous réclamant des pièces complémentaires.
Vous devez transmettre les pièces demandées dans les meilleurs délais par mail à concours@cdgreunion.fr ou par voie postale ou par un dépôt à l'accueil du CDG.

5/ « Dossier refusé »

Vous n'avez pas les conditions requises.
Vous recevrez un courrier mentionnant les raisons du rejet de votre dossier.

6/ « Admis à concourir »

Vous avez les conditions requises pour passer le concours ou l'examen professionnel.
Vous recevrez votre convocation au plus tard 15 jours avant le début de l'épreuve écrite.

7/ « Résultats d'admissibilité »

- Admissible :

Vous êtes autorisé(e) à passer les épreuves d'admission. Vous recevrez une convocation.

- Non admissible :

Vous n'êtes pas autorisé(e) à passer les épreuves d'admission.

Vous recevrez une notification vous précisant les motifs de votre élimination.

8/ « Résultats d'admission » Admis ou non admis : Vous aurez accès à vos résultats et vos notes.

Pour les admis : une notification vous sera envoyée par voie postale.

Pour les non admis : une notification sera déposée sur votre « espace candidat »

FOIRE AUX QUESTIONS

1/ Je souhaite m'inscrire à un concours ou un examen professionnel. Comment faire ?

Vous devez consulter le calendrier des concours et examens professionnels sur www.cdgreunion.fr

2/ Quand est publié le calendrier ?

Le calendrier est publié chaque année entre juillet et septembre.

3/ Concours ou examen professionnel : quelles différences ?

Les concours s'adressent à un public plus large, 3 voies d'accès :

- **concours externe** : ouvert aux candidats remplissant des exigences de **diplômes** ;
- **concours interne** : ouvert aux **agents publics** pouvant justifier des années de service dans un grade, cadre d'emplois ou emploi d'une catégorie donnée;
- **troisième concours** ou troisième voie : ouvert aux **candidats justifiant** d'une ou plusieurs **activités professionnelles** de droit privé, ou d'un ou plusieurs **mandats électifs** ou de **responsable, y compris bénévole, d'une association**.

Les examens professionnels s'adressent uniquement aux titulaires remplissant les conditions d'ancienneté nécessaires. Ils permettent d'évoluer sur des grades supérieurs (avancement de grade) ou de changer de cadre d'emplois (promotion interne).

4/ Comment savoir, avant de m'inscrire, si je réunis les conditions requises pour passer le concours ou l'examen professionnel ?

Consulter la brochure en ligne. Contacter le service concours - Tél. : 0262 425757 ou Mail : concours@cdgreunion.fr.

5/ Comment savoir si mon dossier a bien été reçu par le CDG ?

Consulter votre « **espace candidat** ». Le message suivant apparaît dans le bandeau bleu « **Votre dossier a été reçu par le Centre de Gestion, il est en cours d'instruction** »

6/ Comment savoir si je suis admis à concourir, si je réunis les conditions pour passer le concours ou l'examen professionnel ?

Consulter votre « **espace candidat** ». Le message suivant apparaît dans le bandeau bleu « **Vous êtes admis à concourir (Dossier complet)** ».

Vous recevrez une convocation si vous êtes admis à concourir, à défaut vous recevrez un courrier de refus.

7/ J'ai déposé mon dossier en ligne, c'est-à-dire validé ma préinscription en ligne. Comment faire pour envoyer des pièces complémentaires ?

Si votre dossier est incomplet, le service concours vous réclamera la pièce manquante et vous ouvrira la possibilité de la déposer sur votre « **espace candidat** ». Vous pouvez également envoyer vos pièces par la poste, par mail à concours@cdgreunion.fr, ou les déposer à l'accueil du CDG.

8/ A quel moment, vais-je recevoir ma convocation à un concours ou à un examen professionnel organisé par le CDG ?

Les convocations sont envoyées au plus tard 15 jours avant le début des épreuves.